

La Petite Gazette



Novembre 2009



Par ordonnance rendue le 70 du mois de Septre de l'an 1700 par Mrs les Commi//aires Gènèraux du Con/eil députès /ur le fait des Armoieries. Celles de la Ville d'Issigeac.

Telles qu 'elles /ont ici peintes è figurèes, après avoir ètè recuès, ont ètè enrègistrèes à l'Armorial Gènèral dans le Règitre cottè Guyenne en con/sèquence du payement des droits règlès par les Tarif è Arret du Con/eil, du 20^e de Novembre de l'an 1696 en foi de quoi, le présent Brèvet a ètè délivrè A Paris par Nous Charles d'Hozièr, Con/eiller du Roi è Garde de l'Armorial Gènèral de France.

LE CANTON D'ISSIGEAC

Sommaire NOVEMBRE 2009.

Municipalités du Canton : Informations diverses	p.1
& Issigeac	& Faurilles
& Faux	& Ste Radegonde
& Colombier	& Bardou
& Boisse	& Conne de Labarde
& St Léon d'Issigeac	& Bouniaques
& St Aubin de Lanquais	& Plaisance
& Montaut	& St Cernin de Labarde
	& Monsaguel

Informations du canton	p.9
& La Poste	& A propos de la Petite Gazette
& SIVOM d'Issigeac	& Déchetterie d'Issigeac
& Service de garde des Medecins	& Permanences Daniel Garrigue
& Service de garde des Pharmacies	& Paroisse St Martin des Vignes
& La Petite Gazette : dépôt articles	

Associations et Manifestations du canton	p.11
& Association Retraités Agricoles	& Aînés Ruraux
& St Léon d'Issigeac	& Colombier
& Anciens Combattants	& Union Athlétique Issigeacoise
& Monsaguel	& Foyer Rural St Léon / Bardou
& Amicale Laïque d'Issigeac	& Bouniaques

Quoi de neuf à l'Office du Tourisme	p.17
--	-------------

ISSIGEAC : LE MOT DU MAIRE - CONSEILLER GENERAL

Chers concitoyens,

Le temps ensoleillé du début de l'automne a permis des vendanges dans de bonnes conditions et le cru 2009 est un bon millésime qui fera le bonheur de nos papilles. Malgré des bonnes récoltes, les agriculteurs ont des raisons d'être inquiets car la plupart des productions agricoles subissent des violentes chutes des cours qui entraînent une baisse de leurs revenus.

Aujourd'hui, le temps est gris, il bruine plus. C'est La Toussaint ; le jour choisi pour se souvenir de ceux qui ne sont plus, honorer nos chers disparus. Les grandes allées du cimetière sont fleuries de chrysanthèmes ; nos pas résonnent dans ce lieu de silence et de recueillement.

La municipalité d'Issigeac a programmé toute une série de petits travaux au cimetière. Le mur de séparation entre l'ancien et le nouveau cimetière a été démoli. On peut féliciter nos deux employés sous contrat d'accompagnement dans l'emploi pour l'implication personnelle et le savoir faire dont ils ont fait preuve en réalisant le jardin du souvenir. Celui-ci permettra de recueillir les cendres des personnes incinérées. Le mur d'enceinte, les points d'eau, les allées et les espaces verts ont été réhabilités. Il reste à rebâtir un mur dans le nouveau cimetière pour remplacer la haie de thuyas qui a du être arrachée car elle endommageait les tombes.

Quant aux travaux de l'église, ils se poursuivent. La tranche ferme concernant la restauration des voûtes de la nef principale s'achève. Comme vous avez pu le constater, l'installation des échafaudages extérieurs signifient que les travaux de réfection de la toiture (nef principale) vont débiter.

Le Conseil municipal a décidé d'embaucher deux employés supplémentaires dans le cadre des contrats d'accompagnement dans l'emploi. Le coût des salaires est financé à 95 % par l'Etat. Ces contrats sont établis pour une durée de six mois, renouvelables éventuellement deux fois. Les personnes recrutées remplissent les conditions fixées par le Pôle Emploi. Le faible coût de la part communale nous a incités à recruter deux personnes pour entretenir et gérer les espaces verts, en particulier le long de La Banège. Ces travaux sont nécessaires et doivent contribuer à la valorisation paysagère de notre environnement.

En ce moment vous pouvez visiter l'exposition du FDAC (Fonds Départemental d'Art Contemporain) à l'Office de tourisme. Il s'agit d'une vingtaine d'œuvres sélectionnées et acquises par le département. Cette exposition itinérante valorise les productions d'artistes résidant en Dordogne. Issigeac est bien représenté puisque deux œuvres de Claire et Dominique Cour sont présentées dans cette exposition. Les scolaires vont également bénéficier d'animations dans le cadre de l'enseignement des Arts Plastiques. La Commune a financé le changement de deux portes d'entrée à l'Office de Tourisme et des travaux de réhabilitation de la sonorisation du village vont avoir lieu.

Au mois prochain.

Jean-Claude CASTAGNER

LOCATIONS

☛ Chers habitants d'Issigeac, nous vous rappelons que vous pouvez louer le matériel communal suivant, le mardi :

- ☛ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).
- ☛ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.
- ☛ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.
- ☛ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.
- ☛ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h
- ☛ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{ers} Mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€.

S'ADRESSER À LA MAIRIE POUR TOUTES DEMANDES

REPERTOIRE

CANTON ISSIGEACOIS

- ☛ BIBLIOTHEQUE- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☛ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07
- ☛ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC : ☎ 05.53.58.73.83
- ☛ CENTRE MEDICO DENTAIRE ☎ 05.53.58.71.33
- ☛ Commission Cantonale Agricole (Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☛ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46
- ☛ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☛ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80
- ☛ INFIRMIÈRES et INFIRMIERS :
 - ☛ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58
 - ☛ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57
 - ☛ M. ADELAIDE- à BOUNIAGUES ☎ 05.53.23.35.72
- ☛ KINESITHERAPEUTES :
 - ☛ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
 - ☛ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac) ☎ 05.53.24.12.37
 - ☛ Madame WEBER Brigitte (Bardou) ☎ 05.53.73.19.74
 - ☛ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05
- ☛ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☛ MAIRIE d'Issigeac :
 - ☛ ☎ 05.53.58.70.32
 - ☛ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à 19h30

OFFICE DU TOURISME :

☎ 05.53.58.79.62

PEDICURE-PODOLOGUE:

☛ Madame GLORIEUX. Sabine

☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92

POMPIERS : ☎ 18

☛ PRESBYTERE D'EYMET: ☎ 05.53.23.82.10

☛ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38

☛ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI

AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90

☛ SYNDICAT À VOCATION MULTIPLE D'ISSIGEAC (SIVOM): ☛ ☎ 05.53.57.24.54

☛ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC (SVS): ☛ ☎ 05.53.24.98.46.

VETERINAIRE :

Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS
« Chantalouette »

24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

☛ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)

☛ TAXI Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39

PERMANENCES DIVERSES

ASSISTANTE SOCIALE :

☛ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89

☛ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC ☎ 05.53.57.19.63

☛ M.S.A : Le mercredi sur rendez-vous au : 05.53.02.67.00.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

HORAIRES

- ☞ **Mardi** : ☞ de 14h00 à 18h00.
- ☞ **Mercredi** :
☞ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
- ☞ **Jeudi** : ☞ de 14h00 à 18h00.
- ☞ **Vendredi** : ☞ de 13h30 à 17h30.
- ☞ **Le 1^{er} samedi de chaque mois**
☞ de 10h00 à 12h00

TARIFS

- ☞ adultes-----7.00 euros
- ☞ vacanciers-----4.00 euros
- ☞ enfants-----Gratuit
- ☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

☞ Littérature Jeunesse :

- ☞ « Du respect pour le prof » ; Roselyne Bertin,
- ☞ « Billy Elliot » ; Burgess Melvin
- ☞ « Sur les traces de SIRI AANG » ; Cristina Kessler
- ☞ « Le fantôme de Canterville » ; Oscar Wilde

☞ Albums des Tout-Petits :

- ☞ « Eugène ne manque pas d' R » ; Damien Chavanat,
- ☞ « On ne copie pas » ; Olivier Douzou,
- ☞ « Bzzz, la mouche » ; Bénédicte Guettier,
- ☞ « Mandarine cherche son papa » ; Noëlle Carter

☞ Romans adultes :

- ☞ « L'Empreinte du Ciel » ; Monteilhet Hubert,
- ☞ « Cahin- Caha » ; Lenner Anne,
- ☞ « Next » ; Crichton Michael,
- ☞ « Le fil du passé » ; Chamberlain Diane.

Au mois d'Octobre 2009, la bibliothèque a renouvelé son fond de collection (romans adultes, enfants, albums Tout-Petits, bandes dessinées jeunes et adultes, CD LIVRES LUS, documentations enfants et adultes, CD musique) grâce au partenariat de la bibliothèque départementale de prêt (B.D.P.)

Dés à présent, nous vous convions à venir découvrir ce nouveau choix de 500 ouvrages qui vient s'ajouter au fond propre de notre bibliothèque.

MALEFICE « LA SORCIERE » du 29 Octobre au 11 Décembre à la bibliothèque municipale

Nombreux ouvrages sur MALEFICE « LA SORCIERE », tout ce que vous devez savoir sur les sorcières. Comment les reconnaître au premier coup d'œil, découvrir leurs cadres de vie, leurs compagnons, les objets favoris, ce qu'elles mangent et ce qu'elles font manger aux autres, tous les secrets qu'elles nous cachent. Sans oublier quelques recettes et potions maléfiques transmises de génération en génération...

ANIMATION POUR LES ENFANTS : Mercredi 25 novembre

A 16h30 lecture à voix haute vous seront proposées par Michelle à la bibliothèque. Suivra une collation.

UNE NOUVELLE ESTHETICIENNE

Christelle, esthéticienne, se tient à votre disposition chez Valérie (Salon de Coiffure) tous les vendredis de 9h00 à 18h00. Pour la contacter : 05.53.58.70.44 ou 06.63.47.59.24.

URBANISME

DP 0024 : SDIS : remplacement menuiserie extérieure

DP 0025 : STE NATIONALE IMMOBILIERE : réfection toiture

DP 0026 : SCHEID M.T : clôture

DP 0027 : ROVAI D : installation gouttière

DP 0028 : MOULINIER JC : division parcellaire

PC 0011 : BIGOT J : construction maison

PC 0012 : CHEN C : construction box à chevaux

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments

ETAT-CIVIL

***DÉCÈS** : Franck Gaston Pierre AUTRUSSEAU est décédé le 09 octobre 2009 à BERGERAC à l'âge de 68 ans. Il était domicilié à la Maison de Retraite Yvan Roque à Issigeac. Toutes nos condoléances à sa famille et ses proches.

INFORMATIONS MUNICIPALES

***CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE** : La Municipalité d'Issigeac invite la population à assister à la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre. Un dépôt de gerbe aura lieu à 12h00 au Monument aux Morts et sera suivi d'un pot de l'amitié offert par la municipalité à la Salle des Fêtes du Château des Evêques.

***IMPORTANT** ☒ **LISTES ÉLECTORALES** : Nous rappelons aux nouveaux habitants de la commune d'Issigeac qu'ils doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2009. Il suffit de se présenter à la Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

***CIMETIERE** : En cette période de Toussaint, le cimetière d'Issigeac est très fréquenté. Malheureusement, des personnes indélicates « empruntent » des fleurs ou des objets disposés sur les sépultures. Nous rappelons qu'il est du devoir de tout en chacun de respecter la mémoire des défunts ainsi que leurs familles et leurs proches.



FAUX



ETAT CIVIL

***MARIAGE** : Maurice, Jean, François LAGRANGE et Sylvie, Florentine CAUTÉ, le samedi 3 octobre 2009.

***DÉCÈS** : Monsieur Didier BASSANI, à Faux, le 24 septembre 2009, à l'âge de 53 ans. Ses obsèques ont eu lieu en l'Eglise de LALINDE le lundi 28 septembre 2009 à 15 heures.



COLOMBIER



INFORMATIONS MUNICIPALES

* Monsieur le Maire tient à vous rappeler certaines précautions très importantes : Ne jetez pas vos documents papier, donnant des indications personnelles, n'oubliez jamais de les brûler, ou de les déchiqueter. Malheureusement il existe des gens mal intentionnés qui sont capables de s'en servir dans un but malhonnête. Soyez donc vigilants et attentifs.

*A compter du 1er Octobre c'est la Société FEED -BACK qui deviendra prestataire de service pour le compte de ERDF Périgord. Il n'y a aucun changement sur les dates actuelles de relève et aucune incidence sur les factures. d'électricité.



BOISSE



INFORMATIONS MUNICIPALES

☞ ETAT-CIVIL :

***Naissance** : Zoé est née le 6 octobre 2009 à Bergerac, nous adressons toutes nos félicitations à Stéphanie et Pierre-Jean STUTTGEN, les heureux parents.

* **Décès** : Nous sommes au regret de vous faire part du décès, de Monsieur Henri BORDES, le 29 septembre à l'âge de 97 ans. Nous adressons toutes nos condoléances à ses enfants et petits enfants.

☞ **MAIRIE** : Ouverture le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00

Contact : Tél : 05.53.58.73.08 ou Mail : commune.de.boisse@orange.fr



SAINT-LÉON D'ISSIGEAC

CARTE COMMUNALE

Le Conseil Municipal a présenté l'opportunité et l'intérêt pour la Commune de se doter d'une Carte Communale, afin de définir clairement l'affectation des sols, organiser l'espace communal pour permettre son développement à court et moyen terme dans un projet cohérent. Pour l'élaboration de ce document d'urbanisme, nous sommes assistés d'un bureau d'études.

CERÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Nous vous invitons à vous joindre au Conseil Municipal le mercredi 11 novembre à 11h30 au monument aux morts. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie.



SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE

***Horaires d'ouverture mairie :** Lundi et jeudi de 9 h à 13 h

Tél / Fax : 05 53 24 33 70

e-mail : mairie.saintaubindelanguais@wanadoofr

***Cérémonie Commémorative du 11 novembre :**

Une cérémonie commémorative aura lieu au monument aux morts à 11h30

***Recensement militaire :**

Les jeunes gens qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

***Horaires d'ouverture de l'agence postale :**

ATTENTION : L'AGENCE POSTALE est dorénavant transférée à la Mairie (rte de Mouleydier).

Vous y trouverez également le dépôt de pain, les journaux Sud Ouest et Démocrate.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 h à 13 h et de 17 h à 19 h.

Vendredi de 9 h à 13 h et de 16 h à 19 h

Samedi de 9 h à 13 h.

***Sacs jaunes :** Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale.

***Inscription sur les listes électorales :**

Nous rappelons aux nouveaux habitants de la commune de Saint Aubin de Lanquais qu'ils doivent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2009. Ils sont invités à se présenter en Mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile le lundi ou jeudi de 9h00 à 13h00.

***Relevé des compteurs ERDF :**

Nous vous informons qu'à compter du 1^{er} octobre 2009, la relève des index des compteurs électriques sur la commune sera assurée par la Société FEED-BACK, prestataire de service pour le compte d'ERDF Périgord. Son personnel pourra s'identifier par une carte de service au nom de la société.

Il n'y a aucun changement sur les cycles de relevé et aucune incidence sur les factures des clients.

***Association PHOENIX :**

L'association Phoenix rappelle sa campagne de stérilisation sur les communes proches de Bergerac. Devant la misère féline croissante et afin de réduire le nombre de chats errants (chats sans maître ou à des particuliers), l'association Phoenix propose de faire stériliser vos chats. Vous pouvez prendre contact avec l'association au 05 53 73 63 16 ou au 06 16 79 32 90 qui vous guidera dans votre démarche.



MONTAUT

INFORMATIONS MUNICIPALES

⊗ REGISTRE HIVERNAL : La période hivernale va débuter, nous rappelons aux personnes isolées ou en difficulté qu'elles peuvent venir à la Mairie se faire inscrire sur un registre. Ce recensement permettra en cas de grand froid ou de forte intempérie de venir en aide aux plus démunis.

⊗ ERDF VOUS INFORME : ERDF informe la Mairie que depuis le 1^{er} octobre 2009, le relevé des index des compteurs électriques, sur la commune de Montaut, sera assurée par la société FEED-BACK, prestataire de service pour le compte d'ERDF Périgord. Le personnel de la société FEED-BACK pourra s'identifier par une carte de service au nom de la société. Pas de changement sur les dates de relevé et aucune incidence sur les factures.

⊗ A LA RENCONTRE DE NOS HABITANTS : « A la rencontre » dans sa démarche de prospection a été stoppée dans son élan en passant dans notre bourg. Car il s'agit bien d'un bourg à présent avec pas moins de 6 habitations dont nous reparlerons plus tard. Stoppée donc, disais-je, par le plaisir de constater des travaux d'aménagement entrepris à la Mairie ainsi que la réfection d'un mur du cimetière. Le promeneur que je suis s'est surpris à rêver à la finalité du projet avec un aménagement paysager, un éclairage adapté des accès, et pourquoi pas un nettoyage profond des portails du cimetière ? C'est remplie de joie **qu'à la rencontre** a poursuivi son chemin pour vous retrouver le mois prochain...

Aux alentours de la Ste Catherine, ainsi que nous avons pris rendez-vous, nous irons jeter un coup d'œil sur les plantations qui devaient être faites aux Silos...



INFORMATION ERDF

A compter du 1^{er} octobre 2009, le relevé des index des compteurs électriques sur la commune sera assuré par la société FEED-BACK, prestataire de service pour le compte d'ERDF Périgord. Le personnel de cette société pourra s'identifier par une carte de service au nom de la société. Pas de changement sur les périodes de relève existants



HORAIRE MESSE TOUSSAINT

Horaires cérémonies Fête de la Toussaint : Messe à 17 heures 30 à STE RADEGONDE.

ERDF - FEED BACK

ERDF informe la mairie qu'à compter du 1^{er} octobre 2009, la relève des index des compteurs électriques sur la commune ne sera plus assurée par la société OTI mais par la société FEED-BACK, nouveau prestataire de service pour le compte d'ERDF Périgord. Son personnel pourra s'identifier par une carte de service au nom de la société. Il n'y a aucun changement sur les périodes de relève et aucune incidence sur la facturation.

Le Maire Anne-Marie QUEILLE-RIVIER



ERDF

ERDF porte à la connaissance de la mairie qu'à compter du 1^{er} octobre 2009, la relève des index des compteurs électriques sur la commune sera assurée par la société FEED-BACK, prestataire de service pour le compte d'ERDF Périgord. Le personnel de cette société sera muni d'une carte de service au nom de la société. Aucun changement sur les périodes de relève et aucune incidence sur la facturation.



CONNE-DE-LABARDE

ETAT-CIVIL

* Nous apprenons le décès de Madame MAGAL BONAMY qui demeurait à Bergerac. Née le 2 juin 1927 à Conne de Labarde, elle est revenue dans son village natal et repose en son cimetière. Toutes nos condoléances à sa famille.

UNE PREMIERE

* La Municipalité vous convie à une CEREMONIE avec DEPÔT DE GERBE le 11 NOVEMBRE à 11 heures.
Rendez-vous au MONUMENT AUX MORTS, tout repeint et fleuri depuis le printemps.

CONSEIL MUNICIPAL

* Lors de la séance du 01 octobre 2009, le CONSEIL MUNICIPAL a délibéré sur le projet de création d'une Communauté de Communes. Il a voté en faveur du transfert des compétences du SIVOM actuel vers la COMMUNAUTE de COMMUNES DU PAYS ISSIGEACOIS.

MAXIME DE SAISON...

Pour finir, une poétique maxime de saison...:

« L'automne raconte à la terre les feuilles qu'elle a prêtées à l'été ».....



BOUNIAGUES

RÉPERTOIRE

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La Poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levé du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes - Ostéopathes : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

Infirmier : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99

INFORMATIONS MUNICIPALES

*Bibliothèque

Les livres de la bibliothèque sont régulièrement renouvelés, et leur prêt est gratuit ; il est dommage que peu de gens en bénéficient, nous invitons les Bouniaguais à se rendre à la bibliothèque aux heures d'ouverture de la mairie.

*Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1945

La cérémonie aura lieu devant le monument aux morts à 11 heures ; les enfants du groupe scolaire y participeront et nous les en remercions par avance. La cérémonie sera suivie du traditionnel vin d'honneur.

*Listes électorales

La clôture des inscriptions sur les listes électorales est fixée au 31 décembre 2009, pensez à vous inscrire.

*Eclairage Public

Si vous remarquez une lampe défectueuse n'hésitez pas à le signaler en mairie après avoir, si possible, relevé le numéro inscrit sur le poteau cela permettra un signalement plus rapide ; merci d'avance.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La Municipalité de PLAISANCE et la Section Cantonale d'ISSIGEAC des Anciens Combattants P.G - C.A.T.M, invitent les habitants à assister aux cérémonies du souvenir de l'armistice du 11 Novembre 1918 :

- 9 H 30 Dépôt de gerbes au monument aux morts de Mandacou,
- 10 H 00 Dépôt de gerbes au monument aux morts de Falgueyrat,
- 10 H 30 Messe en l'Eglise d'Eyrenville,
- 11 H 15 Dépôt de gerbes au monument aux morts d'Eyrenville,

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

PETIT RAPPEL

Vous avez jusqu'au 31 Décembre 2009 pour vous inscrire sur les listes électorales communales aux jours et heures d'ouverture de la mairie (mardi, vendredi 09 H-12 H, mardi 14 H - 18 H).

ARBRE DE NOËL

Le vendredi 11 Décembre 2009 à 20 H à l'occasion de l'arbre de Noël, un spectacle d'environ 1 heure sera donné par les clowns « LES RIGOLOSS » aux enfants de la commune.

La soirée s'achèvera par la venue du Père Noël.

SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

INFORMATIONS MAIRIE

***Le secrétariat de mairie est ouvert** les jeudis et vendredis matins de 9H00 à 12h30 et le samedi matin de 10H00 à 12H00. Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous de préférence le samedi matin avant 11H00.
Tél : 05.53.24.36.80. Fax : 05.53.22.47.08.

***L'Agence postale communale est ouverte le :**

Lundi : 13h30 à 16h30 Mardi : 9h00 à 12h00 Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi : 13h00 à 16h00 Vendredi : 13h00 à 15h00 (Tél : 05.53.27.38.13)

Un point lecture est également à votre disposition. Michelle saura vous guider dans vos choix. De nombreux ouvrages sont là pour vous divertir, vous faire rêver, vous informer, vous surprendre peut-être. Les enfants sont également les bienvenus. N'hésitez pas, poussez la porte, l'éclectisme est au rendez-vous.

Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

***RECENSEMENT MILITAIRE**

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Ils doivent se rendre à la Mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

***LISTES ELECTORALES**

Nous rappelons qu'il est important de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2009. Il suffit de se présenter à la mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

***NOUVEAUX HABITANTS**

Nous souhaitons la bienvenue à une nouvelle famille qui prend ses quartiers dans notre commune au lieu-dit « Megraine ». Bienvenue à Angéla, Benoît et leurs deux enfants.

***LE MOT DU CORRESPONDANT DE LA PETITE GAZETTE : MIDI - 19H00 « L'ANGELUS »**

La commune de St Cernin de Labarde s'est dotée de sonneries automatiques en son église. Trois fois trois coups et la sonnerie (peut-être un peu courte aux dires de certains) ainsi l'angélus rythme notre vie, nos événements sont carillonnés. Nous ne remercierons jamais assez la famille Bardon qui depuis 25 ans assurait ce service. Merci Madame Bardon de vous occuper encore et toujours de notre église, mais il faudra vous remplacer en fin d'année, qui ? Qui aura le dévouement nécessaire pour cette tâche. Merci au conseil municipal qui conduit par M. le Maire a voté unanimement l'automatisation de nos cloches.



MONSAGUEL

DECHETS MENAGERS ET RECYCLABLES

* Nous les avons tous vus, nous en voyons encore, à la croisée des chemins, le long des routes, devant chez les voisins mis là par des coquins malins, dodus et rebondis à souhait, mollement avachis dans les herbes folles, isolés ou se soutenant les uns-les autres dans un dernier effort de dignité, gris ficelés de noir ou de rouge selon les opportunités, jaunes enrubbés de bleu d'une rare coquetterie, les sacs poubelles déposés trop tard pour une valse ultime dans la benne de ramassage. Désespérés, ils se languissent dans l'attente du prochain passage. Victimes innocentes des renards, des chiens ou des chats, ils en crèvent, les entrailles éparpillées. Dans le soleil automnal et entre deux pontes libératrices, des mouches lustrées vertes et bleues dansent et bourdonnent, murmurant les grâces d'après ripaille. Amis des petites bêtes à ailes, ne vous souciez pas de leur devenir, la nature généreuse saura pourvoir à leurs besoins élémentaires sans votre concours attentionné. Ainsi va la vie dans notre belle campagne où, tandis que fleurissent encore quelques tournesols égarés, les feuillages empourprés se penchent sur les champs fraîchement labourés.

A toutes fins utiles : - Le ramassage hebdomadaire des déchets ménagers a lieu généralement le mercredi (sortir les poubelles la veille au soir). Il s'effectuera les 4 - 12 (jeudi) - 18 - 25 novembre et 2 - 9 - 16 - 23 - 30 décembre.

- Le ramassage mensuel des déchets recyclables (sacs jaunes disponibles gratuitement à la mairie) a lieu le jeudi (sorti la poubelle la veille au soir). Il s'effectuera le 5 novembre et le 10 décembre.

INFORMATIONS DU CANTON

LA POSTE

Une nouvelle habitante à Issigeac est arrivée ! A présent à la vue de toutes et tous, vêtue d'une belle robe jaune, facile d'accès, elle a très bon appétit et avale des centaines de lettres par jour. Son nom BALMOND ! La boîte aux lettres de LA POSTE a changé son aspect et son accès et espère, après votre adaptation, recevoir tous vos mots doux.

Levée du courrier : du lundi au vendredi - 14h15 et le samedi - 11h50

Votre Bureau de Poste vous accueille : du lundi au vendredi de 9h à 12h15 - 13h30 à 16h00

Le samedi de 9h à 12h

Responsable de Bureau : Véronique CHAUVEAU 05.53.57.36.53

Service Courrier/Distribution : Jean-Patrick MESNARD 05.53.22.70.29

SYNDICAT À VOCATION MULTIPLE (SIVOM)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Dans le cadre de la mise en œuvre du SPANC et du contrôle des installations existantes,

Une réunion d'information destinée à l'ensemble des usagers est organisée à

MONSAGUEL (Salle des Fêtes)

Le jeudi 26 novembre à 18 heures,

Le diagnostic des installations existantes devrait commencer sur la commune à partir de décembre 2009. Chaque administré sera informé par courrier de la date de contrôle de son installation par la technicienne de la SAUR.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le SIVOM d'Issigeac : Me COSTE - 05.53.57.24.54.
ou La SAUR : Melle BOURCHENIN - 05.53.58.28.08 (le matin) ou le 06.68.45.26.89

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde.



SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (Semaine et jours fériés)/DECEMBRE 2009

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

DECEMBRE:	☞ Du 05 au 11 décembre	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☞ Du 12 au 18 décembre	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☞ Du 19 au 25 décembre (Noël inclus)	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 26 au 31 décembre inclus	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10



LA PETITE GAZETTE : DEPÔT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **DECEMBRE 2009** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 24 NOVEMBRE 2009** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de JANVIER 2010.



À PROPOS DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette : MARDI 1^{ER} DECEMBRE 2009 à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s



DÉCHETTERIE D'ISSIGEAC : HORAIRES D'OUVERTURE

	HIVER : 1 ^{er} octobre - 31 mars	ETE : 1 ^{er} avril - 30 septembre
Lundi et Mardi	14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h	14h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél/Fax : 05.53.73.34.46



PERMANENCES DE DANIEL GARRIGUE

(sous toutes réserves de modification)

Tel : 05.53.27.65.35 - Fax : 05.53.58.22.31

E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr

LUNDI	09 NOVEMBRE	14 DECEMBRE
11H00	ISSIGEAC	ISSIGEAC



PAROISSE SAINT-MARTIN-DES-VIGNES

Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

NOVEMBRE 2009

<u>Dimanche 1^{er} NOVEMBRE - TOUSSAINT</u> - 09h30 - Sigoulès	<u>Mercredi 04 NOVEMBRE</u> - 17h30 - Rouffignac de Sigoulès
- 09h30 - Bouniagues	<u>Jeudi 05 NOVEMBRE</u> - 09h30 - Eymet
- 11h00 - Faux	- 17h30 - Serres et Montguyard
- 11h15 - Eymet	<u>Samedi 07 NOVEMBRE</u> - 17h30 - Sigoulès
- 15h00 - St Léon	- 17h30 - Monsaguel
- 15h00 - Pomport	<u>Dimanche 08 NOVEMBRE</u> - 09h30 - Faurilles
- 16h30 - Monmarvès (cimetièrre)	- 11h15 - Eymet
- 17h00 - Eyrenville	<u>Samedi 14 NOVEMBRE</u> - 17h30 - Flaugeac
- 17h00 - Ribagnac	<u>Dimanche 15 NOVEMBRE</u> - 09h30 - Boisse
<u>Lundi 2 NOVEMBRE - JOUR DES DEFUNTS</u> - 10h30 - Mandacou	- 11h15 - Eymet
- 10h30 - Rouquette	<u>Samedi 21 NOVEMBRE</u> - 17h30 - Sigoulès
- 17h30 - Ste Radegonde	<u>Dimanche 22 NOVEMBRE</u> - 09h30 - Faux
- 17h30 - St Aubin de Lanquais	- 11h15 - Eymet
<u>Mardi 03 NOVEMBRE</u> - 17h30 - Mescoules	<u>Samedi 28 NOVEMBRE</u> - 17h30 - Thénac
- 17h30 - Fonroque	<u>Dimanche 29 NOVEMBRE</u> - 09h30 - Eyrenville
	- 11h15 - Eymet

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON

ASSOCIATION DES RETRAITÉS AGRICOLES DU CANTON D'ISSIGEAC (A.D.R.A.)

ASSEMBLEE GENERALE

L'association tiendra son Assemblée Générale le jeudi 26 novembre à 10h30 à la salle des Fêtes d'Issigeac avec la présence des responsables départementaux de la Dordogne. A l'issue de la réunion, il est prévu un repas (20€). Merci de bien vouloir s'inscrire auprès des responsables :

VEYSSY G : 05.53.58.75.20 ou EYRIGNAC C : 05.53.24.32.27 ou PROVOST M : 05.53.58.72.46

SAINT LÉON D'ISSIGEAC

FETE DE LA CITROUILLE

Le Samedi 07 novembre à la salle des fêtes de Sainte Sabine, organisée par les écoles du RPI (Ste Sabine - St Léon) :

18 h : Atelier de décoration de citrouilles par les enfants

20 h : Restauration sur place.

MARCHE DE NOËL

Le Dimanche 29 Novembre de 09h à 15h à la salle des fêtes de Sainte Sabine, organisé par les enfants du RPI : vente d'objets confectionnés par les enfants.

**ANCIENS COMBATTANTS - PRISONNIERS DE GUERRE C.A.T.M
SECTION CANTONALE D'ISSIGEAC**

ASSEMBLEE GENERALE

Les membres de la section des Anciens Combattants sont priés de participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu le JEUDI 6 novembre 2009 à 18h00 salle de la Mairie de PLAISANCE (salles d'Issigeac momentanément indisponibles).

Ordre du jour : Rapport moral, rapport financier, renouvellement du bureau, distribution des timbres et cotisations 2010 avec calendrier, question diverses.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

- *9H30 : Monument aux Morts à Mandacou
- *10H00 : Monument aux Morts à Falguyrat
- *10H30 : Messe en l'église d'Eyrenville
- *11H15 : Monument aux Morts d'Eyrenville
- *11H45 : Issigeac (Rassemblement Place du 8 mai 1945)
- *12H00 : Allocution et dépôt de gerbes Monument aux Morts d'Issigeac
- *Pot de l'amitié offert par la commune d'Issigeac.

POUR MEMOIRE

Le SAMEDI 5 DECEMBRE 2009, commémoration SOUVENIR des ANCIENS COMBATTANTS d'ALGERIE MORTS POUR LA France.

11h45 : Rassemblement Place du 8 mai 1945

12H00 Monument aux Morts d'Issigeac

Pour leur rendre hommage il serait souhaitable que les décorations soient portées.

Le Bureau,



MONSAGUEL

AMICALE DES OEUVRES LAIQUES

MANIFESTATIONS A VENIR POUR LA FIN DE L'ANNEE

*BOURSE AUX JOUETS organisée le dimanche 29 novembre à al salle des fêtes de Monsaguel dès 7 heures pour les exposants à qui seront offerts café et croissants et de 8 heures à 17 heures pour le public qui trouvera boissons et restauration sur place.

La location des stands où les tables seront fournies est fixée à 2€ le mètre linéaire et leur réservation peut être faite dès à présent en contactant soit : Solange Lasserre 06.83.72.51.86, Elisabeth Delmas 05.53.58.33.66, toutes deux après 20 heures, soit Martine Bigot 05.53.58.75.31.

*NOËL DES ENFANTS. Le samedi 19 décembre à partir de 15 heures, à la salle des fêtes, un goûter sera offert aux enfants de Monsaguel nés avant le 31 décembre 1997 suivi de l'arrivée du Père Noël qui, comme chaque année, se montrera généreux envers chacun d'eux.

Les retraités sont cordialement invités à participer à ce moment de bonheur.



AMICALE LAÏQUE D'ISSIGEAC

VIDE ARMOIRE DU 11 OCTOBRE 2009

Ce premier vide-armoires automne-hiver a connu un beau succès tant par les ventes réalisées que par l'ambiance chaleureuse perceptible tout au long de la journée entre exposants, organisateurs et visiteurs.

Les 84 m de linéaire étaient occupés par 20 exposants répartis dans la salle des fêtes et sous le chapiteau. La salle du conseil hébergeait l'Amicale Laïque où les vêtements généreusement donnés à travers tout le canton avaient trouvé leur place.

Boissons chaudes et fraîches, crêpes confectionnées par le Tennis Club, étaient également proposées.

25 bénévoles de l'Amicale Laïque et sympathisants de notre association ont œuvré pendant plusieurs semaines pour mener ce projet à bien.

Je tiens à vous remercier tous.

Je remercie également la municipalité qui a soutenu le projet en mettant à notre disposition les personnels (montage et démontage du chapiteau) et les locaux nécessaires au déroulement de la manifestation.

Rendez-vous pourra être pris pour une prochaine édition printemps-été.

ASSEMBLEE GENERALE

L'Amicale Laïque tiendra son Assemblée Générale Annuelle le :

Samedi 07 novembre prochain, à 17 h 00

Au restaurant d'enfants

Vous y serez les bienvenus pour découvrir nos actions (coopérative scolaire/théâtre/CEPEB), apporter de nouvelles idées ou orientations d'activités et d'animations, devenir adhérent ou proposer votre aide lors des manifestations (bodéga, fête de l'école, prochain vide-armoires...)

Un apéritif sera offert aux participants à l'issue de cette réunion.

SOIREE CABARET

L'Amicale Laïque vous invite à venir passer une soirée récréative animée par « Les Poulettes ». Ce duo vous fera partager sa drôlerie et sa bonne humeur. Nous vous attendons le :

Samedi 07 novembre 2009

à 21 h 00

à la Salle des fêtes
(château) d'ISSIGEAC

L'entrée sera libre, le nombre de places limité. Un passage de chapeau est prévu en fin de spectacle.

Boissons et gâteaux vous seront proposés sur place.

C. LETOURNEUR, Présidente



ISSIGEAC
SAMEDI 07 NOVEMBRE
à 21 H 00
S a l l e d e s f ê t e s

SOIREE CABARET
avec « Les Poulettes »

Organisée par
l'Amicale Laïque d'ISSIGEAC

*Entrée gratuite - nombre de places limité - Gâteaux -
buvette sur place*

Soirée précédée de: **L'ASSEMBLEE
GENERALE**

DE 17H00 à 19H00
Au restaurant d'enfants

Pot de l'amitié offert aux participants

AÎNÉS RURAUX

Compte rendu des activités du mois d'OCTOBRE 2009

***Vendredi 9 octobre** : 19 personnes du club ont participé au Grand Rassemblement Départemental des Aînés Ruraux de la Dordogne à Bergerac à la salle Anatole France, avec plus de 700 personnes au repas. Belle journée.

***Mercredi 14 octobre** : 50 équipes pour la première Belote Inter Clubs à Monsaguel.

***Jeudi 15 octobre** : Seniors Soyez Sports à Trélissac. Une journée offerte à toutes les personnes du canton d'Issigeac par le Conseil Général de la Dordogne durant laquelle vous pouviez participer à des ateliers sportifs et des ateliers santé. Malgré un ramassage gratuit au départ Issigeac, seules 20 personnes ont participé à cette journée (dont 12 du club des Aînés) en raison d'un manque d'information.

***Dimanche 18 octobre**: Grand LOTO à la salle des fêtes de Bouniagues auquel plus de 200 personnes ont participé : Une salle comble ! Le loto était animé par les Aînés du club et s'est terminé dans une ambiance familiale. Merci à tous les participants et bénévoles.

Activité à venir

***La belote inter clubs du mercredi 11 novembre se fera jeudi 12 novembre** toujours salle des fêtes de Monsaguel.

***Dimanche 15 novembre** : Grand Loto à la salle des fêtes de Bouniagues (Voir ci-contre)

***Samedi 28 novembre** : Une soirée au profit du Téléthon organisée par le club des Aînés Ruraux du Canton d'Issigeac à la salle des fêtes de Monsaguel : Repas Couscous animé par les Aînés Ruraux avec accordéon et une super Tombola d'une trentaine de lots. Si vous voulez participer par des dons, veuillez contacter le président au 05 53 58 70 83 ou 06 89 66 58 73.

BOUNIAGUES

DIMANCHE 15 NOVEMBRE
Salle des Fêtes à 14h30

SUPER LOTO

Des Aînés Ruraux d'Issigeac

Nombreux Lots

Une corbeille de 6 canards gras avec foies

Une panier gastronomique valeur 100€

4 canards gras avec foies

6 canards sans foies, 42 magrets

2 longes de porc, Filets garnis

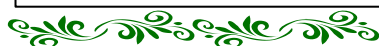
*Des apéritifs, des produits régionaux, cartons de vins,
plateaux de fromages, plateaux de fruits, appareils
ménagers*

12 parties plus 4 lignes dont 2 cartons secs

Le carton 1 €, 6 cartons 5 €, 13 cartons 10 €

Buffet - Bourriche 15 lots 6 magrets - Buvette

Un lot au voisin de gauche et de droite au carton plein



COLOMBIER

CYCLO CROSS

Le Cyclo Cross comme convenu aura bien lieu le 22 Novembre. Nous vous y attendons nombreux et souhaitons comme toujours un vrai beau temps de Novembre dans la convivialité chère à COLOMBIER



UNION ATHLETIQUE ISSIGEACOISE - RUGBY

○ Très difficile début de saison pour nos 2 équipes : 4 défaites sur 4 matchs pour chacune d'entre elles. Seule et maigre consolation, 2 points de bonus défensif pour la Première, ce qui nous place en 8^{ème} position, et 1 point pour la Réserve. Un espoir, sur les deux derniers matchs ; le jeu, surtout devant, est allé en s'améliorant après une 1^{ère} mi-temps léthargique. On a rencontré les ténors de la poule. Les prochains matchs devraient, espérons-le, être à notre portée. La présence aux entraînements est bonne mais il en manque encore quelques-uns.



○ Les sponsors ont été généreux en ce mois d'octobre. Maillots, shorts, chaussettes, matériels d'entraînement, maillots pour l'école de rugby, ont été ou vont être financés par nos partenaires. Nous remercions plus particulièrement (en espérant ne pas en oublier) : M. Laurent Jamet (AXA), la Boulangerie Gemmeron, la micro-entreprise Micka Mizoule, Charpente-couverture André Cots, La Périgourdine, Interclub, M. & Mme Baland (Maison de la Presse), puis Point P en janvier.

○ Nous étions à la recherche d'une personne dévouée pour acheter et préparer les casse-croûtes d'après-match. Merci à Mme Jackie Bouyna de s'être proposée. N'oublions pas Monique et Jean-Pierre Guari qui tiennent la buvette et servent des hot-dogs lors de tous les matchs aux Eyères et par tous les temps.

○ Merci également à tous nos fidèles supporters de venir aussi nombreux même à l'extérieur. La venue d'Eymet a battu tous les records d'affluence au stade Eric Chauveau.

○ Les réunions du Bureau auront lieu désormais chaque 2^{ème} mardi du mois à 20h30 au Siège.

○ Les joueurs qui n'ont pas encore fait connaître leur adresse e-mail sont priés de la communiquer à Romain Claveille ou d'adresser un message à uai@orange.fr. Ne pas oublier de signaler également tout changement d'adresse ou de téléphone (portable notamment). Le maintien d'une communication interne rapide et fiable entre le Bureau, les entraîneurs et les joueurs fait partie de la vie du club en empêchant des "loupés", des quiproquos ou de la désinformation.

○ Les matchs de Novembre :

- Le 8 à St Laurent/Port-Ste Marie : Port-Ste Marie - UAI
- Le 15 à Issigeac : UAI - Pont du Casse
- Le 22 à Colayrac : Colayrac - UAI

Site : www.ua-issigeac.new.fr

Courriel : uai@orange.fr



FOYER RURAL DE ST LÉON / BARDOU

ASSEMBLEE GENERALE DU FOYER RURAL ST LEON-BARDOU

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 8 novembre 2009, à 9h30 à la mairie de St Léon.

Ordre du jour

*Compte rendu des activités 2009, Rapport financier, Projets pour l'année 2010, Questions diverses

L'assemblée générale se terminera par un apéritif.

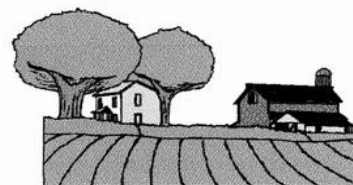
Pour ceux qui le désirent nous proposons un déjeuner au restaurant à Bournel. Le menu sera le suivant : Soupe, Salade St Jacques, Feuilleté aux ris de veau, Tournedos de magret sauce poivrade, Gratin dauphinois-Tomate provençale, Salade-Fromage, Dessert (café et vins compris).

12€ pour les adhérents

25€ pour les non adhérents

Réservations jusqu'au lundi 2 novembre 2009 impérativement, au 05 53 58 74 00 ou 05 53 58 095 01

Le Président



BOUNIAGUES

ASSOCIATIONS - LOISIRS - ACTIVITES

Karaté- Self défense - tai-chi-chuan pour enfants, ados, adultes, le mercredi après midi. Une séance d'essai est offerte. Renseignements **M. Ballety** tel : **05 53 29 91 26** ou **06 75 39 30 23**

Dancez avec nous !!Quelques modifications !!

Désormais, Philippe Sallès, moniteur de danse vous accueillera à la salle des fêtes selon les horaires suivants :

de 19h30 à 20h30 : Salsa portoricaine niveau 1 : nouvelle danse pratiquée cette année,

de 20h30 à 21h30 : Danse de salon niveau 1

de 21h30 à 22h30 : Danse de salon niveau 2

Renseignements : 05 57 41 29 55 ou 06 86 32 82 38

Les Amis de l'école : tel : **09 70 45 76 68**

Club Déco Facile : tel : **05 53 57 19 15**

Club Entente et Loisirs : tel : **05 53 58 20 34**

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : **06 19 81 50 52**

Société de chasse : tel : **05 53 58 37 99**

Club de gym :

Cours « ABDO- FESSIERS » les lundis et mercredis de 19h à 20h: 25€ / mois pour deux cours par semaine, ou 5€ la séance pour celles qui ne viennent qu'occasionnellement. Il ne sera plus délivré de cartes de 10 séances, bien sûr celles en cours restent valables. Reprise des cours le lundi 7 septembre.

Cours : « GYM DOUCE / GYM DU DOS » les mardis matin de 10h à 11h, (5€ la séance). Cours toute l'année, y compris juillet et août.

Pour tout renseignement (contenu des séances, dates d'interruption des cours, et autres...), contacter **Séverine Garcin** au cabinet de kiné et ostéopathie de Bouniagues au : **05 53 22 89 05**

A partir du mois d'octobre

Un projet d'atelier motricité pour jeunes enfants (moins de 5-6 ans) est en cours; au programme: des jeux dynamiques avec cerceaux, ballons balles, tapis, bâtons, musique... pour améliorer la coordination, l'équilibre, la confiance en soi de l'enfant. Seront également sollicités, le travail en équipe et l'organisation.

Cet atelier aura lieu le mercredi matin de 10h à 11h ou de 11h à 12h, suivant la tranche d'âge de l'enfant, à partir du mois d'octobre: 5€ la séance.

Il ne pourra se faire qu'avec un minimum de 8 enfants et un maximum de 12 enfants par séance. Alors faites connaître vos petits sportifs et sportives au cabinet de Kiné et ostéo au **05 53 22 89 05**

Club de foot : tel : **05 53 58 35 23**

LES AMIS DE L'ECOLE

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2009

Q U I N E

SALLE DES FETES DE BOUNIAGUES à 20H30

B O N D ' A C H A T D E 1 6 0 €

Jambons, Canards gras, Porc, appareils ménagers et autres différents lots....

1€ le carton - 5€ les 6 - 10€ les 12

Q U I N E E N F A N T S

B O U R R I C H E - B U V E T T E



QUOI DE NEUF A L'OFFICE DE TOURISME?

EXPOSITION DES ARTISTES PEINTRES DU CANTON

L'office de Tourisme propose aux artistes peintres du canton d'exposer dans les salles du caveau du château des Evêques sur la période de Pâques 2010.

Les grilles d'exposition et la permanence étant fournies par l'office de tourisme sur plusieurs semaines, une cotisation de 20 euros sera demandée à chaque artiste. Le nombre de tableaux par artiste sera en fonction des inscriptions et des capacités d'accueil des trois salles.

Inscription et renseignements à l'office de tourisme : 05 53 58 79 62.

LA TAXE DE SEJOUR 2009

Hébergeurs : vous pouvez retirer le formulaire à remplir pour la taxe de séjour prélevée auprès de vos touristes, soit à l'office de tourisme ou en le téléchargeant sur le site www.issigeac.fr, rubrique « hébergements ».

Vous avez jusqu'au 30 novembre 09 pour déposer vos règlements soit à l'office de tourisme, soit au SIVOM. Les chèques doivent être à l'ordre du Trésor Public.

Avec nos remerciements.

